



AU CONSEIL GÉNÉRAL  
DE CHEVROUX  
Mme Véronique Gut-Lacôte  
Présidente  
Chemin Lacustre 15  
1545 Chevroux

Chevroux, le 28 octobre 2025

**PREAVIS MUNICIPAL N° 12 / 2025 relatif à  
la demande de crédits complémentaires au budget 2025.**

---

Madame la Présidente,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

## **1 PRÉAMBULE**

En application des dispositions légales rappelées sous le chiffre 2 ci-dessous, la Municipalité sollicite l'octroi de crédits complémentaires au budget communal de l'exercice 2025.

## **2 BASES LÉGALES**

Le Règlement sur la comptabilité des communes du 14 décembre 1979 (RCCom – BLV 175.31.1) prévoit à l'article 10 alinéa 2 que « Lorsqu'un crédit est épuisé, il ne peut être engagé de dépenses supplémentaires sans l'autorisation préalable du conseil général [...], sous réserve des dispositions de l'article 11. »

Ces principes sont repris dans le Règlement du Conseil général du 18 août 2014 à l'article 79 alinéa 2 : « Il [le Conseil] autorise en outre la Municipalité à engager des dépenses supplémentaires. »

Pour les montants déjà dépensés mais non budgétés, ces deux Règlements les prévoient également.

Art. 11 RCCom : « La municipalité ne peut engager des dépenses imprévisibles et exceptionnelles que jusqu'à concurrence d'un montant et selon les modalités fixés par le conseil au début de la législature<sup>1</sup>.

Ces dépenses sont ensuite soumises à l'approbation du conseil général. »

Le Règlement du Conseil reprend ces lignes mot pour mot à l'article 80.

---

<sup>1</sup> CHF 30'000.-, Préavis 08/2021

**3 OBJET**

La Municipalité sollicite les crédits complémentaires suivants :

Compte Justification	Intitulé	Montant approuvé	Montant complément	final
111.313.0	Achats fournitures et marchandises Il y a plus d'achat de café que le montant initialement budgété	1 700.00	600	2 300.00
111.318.1	Frais de ports et comptes chèques postaux Dépassement des frais de ports	4 000.00	500	4 500.00
160.311.0	Achats matériel, mobilier, machines, véhicules Frais pour l'installation sculpture M. Inchaurregui et panneau pour sociétés locales	11 000.00	2 000	13 000.00
160.315.0	Entretien du matériel et installations Frais pour la sécurisation passerelle sentier didactique	500.00	750	1 250.00
312.312.2	Achats et consommation de gaz Achat de plus de gaz	2 000.00	350	2 350.00
350.314.0	Entretien de l'immeuble Remplacement moteur porte sectionnelle local de musique, travaux sanitaires pas prévu dans budget, rénovation local de pause	16 000.00	6 000	22 000.00
351.315.0	Entretiens mobilier et installations Remplacement du boiler, montant prévu en divers insuffisant	2 000.00	3 000	5 000.00
3521.312.3	Achats et consommation d'électricité Montant budgété trop faible	4 000.00	1 000	5 000.00
356.313.0	Achats de fournitures, produits nettoyage etc. Achat de plus de produits	1 000.00	1 200	2 200.00
357.314.0	Entretiens du refuge La peinture lambris et poutraison pignon refuge n'était pas budgétée	6 000.00	1 800	7 800.00
357.315.0	Entretiens du matériel & installations Le changement de l'autolaveuse a coûté plus cher que la réserve budgétée initialement	3 000.00	630	3 630.00
442.315.0	Entretiens des installations, machines etc. Frais de véhicules plus élevés que budgétés	16 000.00	3 000	19 000.00
442.318.3	Frais bancaires, commissions Plus de commissions que le montant estimé pour le budget	6 000.00	1 000	7 000.00
460.315.0	Entretiens des machines, matériel & locations Changement d'une pompe Rue du Stade	20 800.00	8 000	28 800.00
471.315.0	Entretiens des machines et WC Port Frais réparation sur portique supplémentaires, frais entretien sanitaire supplémentaire et réparation station météo	55 500.00	8 500	64 000.00
810.318.5	Honoraires et frais d'expertises Frais d'analyses et suivis de l'eau plus élevés que budgété	6 050.00	1 500	7 550.00

Ne figurent ici que des comptes de charges, les excédents de revenus n'ayant pas à être acceptés par votre Conseil. Vous trouverez ces informations dans le préavis des comptes 2025 au printemps prochain.

#### 4 CONCLUSIONS

Fondée sur ce qui précède, la Municipalité vous invite, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers, à prendre les décisions suivantes :

##### **Le Conseil général de Chevroux**

- vu le préavis municipal n°12/2025 ;
- ouï le rapport de la commission chargée de son étude ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

##### **décide**

- d'accorder un crédit complémentaire de CHF 39'830.- pour couvrir des dépenses supplémentaires au budget 2025.

La Municipalité vous remercie de l'attention que vous porterez à ce préavis et vous demande de bien vouloir l'approuver. Elle vous présente, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers généraux, ses salutations distinguées.

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ DE CHEVROUX

Le Syndic :  Le Secrétaire : 

The seal of the Municipality of Chevroux is circular, featuring a central coat of arms with a shield, a crown, and a banner. The text 'MUNICIPALITE' is at the top and 'CHEVROUX' is at the bottom of the seal.

Charles Edouard Bonny                      Nicolas Salis

Municipal responsable : M. Charles Edouard Bonny